



COMPLÉMENTS D'INVENTAIRES SUR LES ENS DU TERRITOIRE DE BELFORT

Rapport d'expertise botanique de l'étang du Souris (Sermamagny, 90)

Mars 2021



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE national
de Franche-Comté
OBSERVATOIRE
régional des INVERTÉBRÉS



Hennequin C., 2021. *Compléments d'inventaires sur les ENS du Territoire de Belfort. Rapport d'expertise botanique de l'étang du Souris (Sermamagny, 90)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 5 p. + annexes.

Cliché de couverture

- Petite scutellaire – *Scutellaria minor* (C. Hennequin)

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTE –
OBSERVATOIRE REGIONAL DES INVERTEBRES



**Compléments d'inventaires
sur les Espaces Naturels Sensibles
du Territoire de Belfort**

*Rapport d'expertise botanique de l'étang du Souris
(Sermamagny, 90)*

Mars 2021

Relevés de terrain : Christophe Hennequin

Rédaction : Christophe Hennequin

Saisie des données : Stéphanie Breda

Mise en page : Justine Amiotte-Suchet et Christophe Hennequin

Relecture : Yorick Ferrez

Étude réalisée par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés

Avec l'aide du Conseil départemental du Territoire de Belfort

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ENS.....	1
COMPLEMENTS D'INVENTAIRES.....	2
1.1 INVENTAIRE BOTANIQUE	2
1.1.1 LES ESPECES OBSERVEES.....	2
1.1.2 PRECONISATIONS	3

BIBLIOGRAPHIE ET REFERENTIELS UTILISES POUR L'ANNEXE	4
ANNEXE	5

PRESENTATION DE L'ENS

Les inventaires ont été réalisés par Christophe Hennequin le 5 août 2020, en compagnie de François Thiery. Les données concernant cet ENS ont été rassemblées dans l'annexe 1.

L'étang du Souris est une pièce d'eau du réseau des ENS du Conseil départemental du Territoire de Belfort. Il est entouré de bois et d'une haie, limitant la luminosité. Situés entre les étangs de la Véronne et du Malsaucy, l'étang du Souris s'étend sur une surface de 8692m² environ, à 400 m d'altitude. La partie à l'ouest est plus profonde que celle à l'est. Cette dernière présente deux petits îlots.

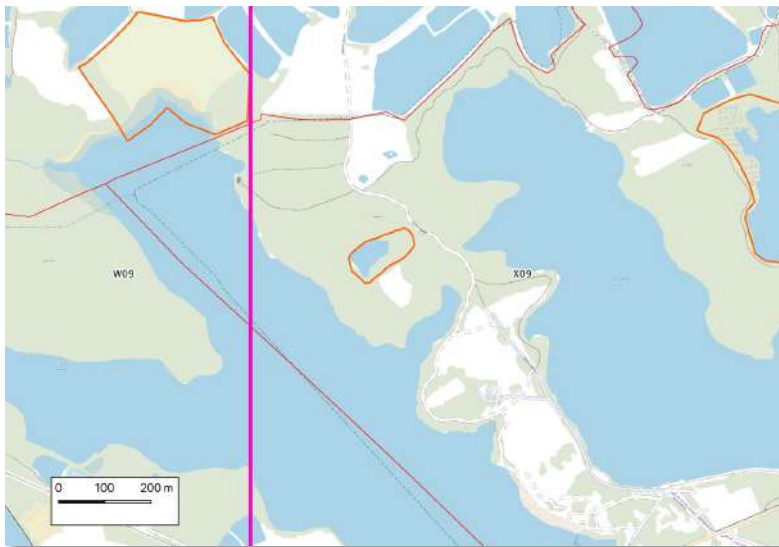


Figure n°1 - Carte de situation de la zone d'étude
©IGN-SCAN25.



Figure n°2 - Photo aérienne de la zone d'étude
©IGN-BDORTHO2013.

COMPLÉMENTS D'INVENTAIRES

1.1 Inventaire botanique

1.1.1 Les espèces observées

Les végétations de l'étang du Souris observées sont essentiellement des végétations aquatiques, de sols exondés et de ceintures d'étang :

- Des végétations aquatiques concentrées dans la partie encore en eau, relevant du *Potametum natantis* Soó 1927 et de l'*Utricularietum neglectae* T. Müll. et Görs 1960. Cette dernière association est déterminante de ZNIEFF, et représente un habitat de la directive européenne Habitats (Natura 2000 : 3150-2 ; Corine : 22.414). Une communauté pionnière des vases en bordure d'étang est également bien représentée, le *Sagittario sagittifoliae-Sparganietum emersi* Tüxen 1953 en mosaïque avec le *Ranunculo flammulae-Juncetum bulbosi* Oberd. 1957 (dét ZNIEFF, Natura 2000 : 3110-1 ; Corine : 22.313).
- La végétation pionnière des vases exondées, riche en annuelles de l'*Eleocharito ovatae-Caricetum bohemicae* Klika 1935), caractéristique du piémont vosgien. Cette association est déterminante de ZNIEFF, et représente un habitat de la directive européenne Habitats (Natura 2000 : 3130-3 ; Corine : 22.321).
- Une végétation pionnière des sols riches en azote, en mosaïque avec la précédente et souvent la supplantant : le *Polygono hydropiperis-Bidentetum tripartitae* Lohmeyer in Tüxen 1950, déterminantes de ZNIEFF.
- Diverses ceintures de laiche grêle et de jonc diffus en périphérie d'étang, relevant du *Caricion gracilis* Neuhäusl 1959.

Aucune espèce végétale protégée n'a été observée, et la végétation en règle générale reste assez commune pour le département. En revanche, la proximité des étangs de la Véronne et du Malsaucy peut contribuer à la diversité de cet étang dans les années à venir, par transport de graine par exemple.

Une espèce exotique envahissante majeure, profitant de l'exondation de l'étang pour se développer, est présente sur le site. Il s'agit du bident à fruits noirs. Cette annuelle ne doit pas être confondue avec le

bident penché. Il est inenvisageable de mettre en place une lutte contre cette espèce exotique.



Figure n°3 - *Bidens cernua* (C. Hennequin).



Figure n°4 - *Ænanthe aquatica* (C. Hennequin).

1.1.2 Préconisations

Cet étang intraforestier est relativement pauvre d'un point de vue botanique, et ne rivalise pas avec le Malsaucy, la Véronne ou la Courbe-Chaussée. Il fait cependant partie de cet ensemble remarquable des ENS autour de la Maison départementale de l'environnement et peut être attractif pour les classes de découvertes.

La digue semble plus ou moins dysfonctionner, ce qui ne permet pas à l'eau de rester sur l'année dans le plan. Une fois ce problème résolu, l'étang pourra être vidé tous les 3 à 5 ans afin de laisser s'exprimer les végétations pionnières des milieux exondés.

BIBLIOGRAPHIE ET REFERENTIELS UTILISES POUR L'ANNEXE

- Ferrez Y. (coord.), 2014. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Franche-Comté, 2014. Evaluation du risque de disparition selon la méthodologie et la démarche de l'UICN*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 12 p.
- Hennequin C., 2019. *Atlas de la flore du Territoire de Belfort*. Naturalia Publications. 896 p.
- UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris, France. 32 p.
- Vuillemenot M (coord.), Ferrez Y., André M., Gillet F., Hendoux F., Mouly A., Thiery F., Tison J.-M., Vadam J.-C., 2016. *Liste hiérarchisée des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Franche-Comté et préconisations d'actions*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 50 p.

ANNEXE

▪ Annexe 1 : Liste des plantes

Légendes des divers acronymes utilisés dans les tableaux :

Colonne vulnérabilité

- RE : disparue au niveau régional
- CR : en danger critique
- EN : en danger
- VU : vulnérable
- NT : quasi menacé
- LC : préoccupation mineure
- DD : données insuffisantes
- NE ou – : non évalué

Déterminant zone humide

Catégories d'invasive

- ENE : espèce exotique non envahissante
- EE : espèce exotique envahissante émergente
- EM : espèce exotique envahissante majeure
- PEPA : espèce exotique potentiellement envahissante proliférante
- PEPN : espèce exotique potentiellement envahissante prévisible
- ID : espèce exotique insuffisamment documentée

Catégories de rareté

- CCC : extrêmement répandu (fréquence ≥ 90 %) ;
- CC : très commun (fréquence ≥ 50 % et < 90 %) ;
- C : commun (fréquence ≥ 25 % et < 50 %)
- AC : assez commun (fréquence $\geq 12,5$ % et < 25 %)
- AR : assez rare (fréquence ≥ 5 % et $< 12,5$ %)
- R : rare (fréquence ≥ 2 % et < 5 %)
- RR : très rare (fréquence < 2 %)
- RRR : exceptionnel (une seule occurrence).

Nom latin	Nom français	Franche-Comté					Territoire de Belfort	
		Protection	Vulnérabilité	Dét.ZN IEFF	Catégorie EEE	Rareté	Indigénat	Rareté
<i>Agrostis canina</i> L.	Agrostide des chiens	-	LC		-	C	indigène	CC
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L.	Plantain d'eau commun	-	LC		-	C	indigène	CC
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Angelica sylvestris</i> L.	Angélique sauvage	-	LC		-	CCC	indigène	CCC
<i>Betula pendula</i> Roth	Bouleau verruqueux	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Betula pubescens</i> Ehrh.	Bouleau pubescent	-	LC		-	C	indigène	CC
<i>Bidens cernua</i> L.	Bident penché	-	LC		-	AR	indigène	C
<i>Bidens frondosa</i> L.	Bident à fruits noirs	-	NA		EM	AC	naturalisé	AC
<i>Carex acuta</i> L.	Laïche aiguë	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Carex bohemica</i> Schreb.	Laïche souchet	-	LC		-	AR	indigène	C
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	Cirse des champs	-	LC		-	CCC	indigène	CC
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	Cirse des marais	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Eleocharis ovata</i> (Roth) Roem. & Schult.	Scirpe à inflorescence ovoïde	-	LC		-	AR	indigène	C
<i>Eupatorium cannabinum</i> subsp. <i>cannabinum</i> L.	Eupatoire chanvrine	-	LC		-	CC	indigène	CCC
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br.	Glycérie flottante	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Iris pseudacorus</i> L.	Iris des marais	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Juncus bulbosus</i> subsp. <i>bulbosus</i> L.	Jonc bulbeux	-	LC		-	AR	indigène	C
<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc épars	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw.	Faux Riz	-	LC		-	C	indigène	C
<i>Lemna minor</i> L.	Petite Lenticule	-	LC		-	C	indigène	C
<i>Lycopus europaeus</i> L.	Lycophe d'Europe	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	Lysimaque commune	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Lythrum salicaria</i> L.	Lythrum salicaire	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench s.l.	Molinie bleue	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	Molinie bleue	-	LC		-	C	indigène	CC
<i>Oenanthe aquatica</i> (L.) Poir.	Fenouil d'eau	-	LC		-	AC	indigène	C
<i>Persicaria hydropiper</i> (L.) Spach	Poivre d'eau	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Persicaria maculosa</i> Gray	Persicaire	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Populus tremula</i> L.	Tremble	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Potamogeton natans</i> L.	Potamot nageant	-	LC		-	C	indigène	C
<i>Quercus rubra</i> L.	Chêne rouge	-	NA		PEPA	AC	naturalisé	C
<i>Ranunculus flammula</i> L.	Renoncule flammette	-	LC		-	C	indigène	CC
<i>Sagittaria sagittifolia</i> L.	Flèche-d'eau	-	NA		-	AC	indigène	C
<i>Salix cinerea</i> L.	Saule cendré	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Scutellaria minor</i> Huds.	Petite scutellaire	-	LC		-	AR	indigène	AC
<i>Sparganium emersum</i> subsp. <i>emersum</i> Rehmman	Rubanier émergé	-	LC		-	AC	indigène	AC
<i>Thysselinum palustre</i> (L.) Hoffm.	Persil des marais	-	LC		-	AC	indigène	C
<i>Typha latifolia</i> L.	Massette à larges feuilles	-	LC		-	CC	indigène	CC
<i>Utricularia australis</i> R.Br.	Utriculaire citrine	-	LC		-	AC	indigène	C